



PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE
UTS de JOIGNY
1 RUE ALEXANDER VON HUMBOLT
89300 JOIGNY
03-86-92-08-30

Madame, Monsieur,

La Protection Maternelle et Infantile souhaite aller au plus près des usagers et met en place sur la commune de Saint-Julien-du-Sault des consultations médicales infantiles, des consultations de puériculture ainsi que des permanences infirmière-puéricultrice.

Les consultations médicales ont pour but de promouvoir la santé des enfants de 0 à 6 ans avec la réalisation des vaccinations obligatoires et assure le suivi médical de l'enfant.

Les consultations de puériculture ont un objectif global de prévention et de dépistage en vue d'une orientation médicale précoce et d'une prise en charge adaptée.

Les permanences infirmière-puéricultrice ont pour objectifs de répondre aux questions des parents, de les soutenir dans leur parentalité et de répondre à une problématique ponctuelle.

L'infirmière-puéricultrice sera présente tous les mardis matin au sein de la mairie de Saint-Julien-du-Sault afin de répondre au mieux aux diverses demandes des familles.

Ces services sont ouverts à tous publics, ils sont situés sur la commune de Saint-Julien-du-Sault du fait du nombre conséquent de naissance et des nombreuses demandes. Néanmoins toutes ces interventions de la PMI sont ouvertes aux familles des communes environnantes et c'est avec plaisir et bienveillance qu'elles seront reçues.

Afin que la communication de cette action puisse être relayée au plus grand nombre, vous trouverez ci joint une affiche.

Dans le cadre de notre partenariat, je vous propose un affichage dans les lieux que vous jugerez opportun : mairies, écoles, salles d'attente, afin que les familles intéressées n'hésitent pas à solliciter les services de PMI.

Les services de PMI sont à votre disposition pour vous apporter de plus amples explications et restent à l'écoute de vos demandes.

Mme POLI Caroline
Infirmière PMI
UTS JOIGNY MIGENNES